LITURGIE
de la
SAINTE CÈNE
ou
COMMUNION

selon l'usage
de l'Eglise épiscopale protestante
des Etats-Unis d'Amérique

EGLISE DU SAINT-ESPRIT
114 EAST 76th street
NEW-YORK
1932

Traduction de la Liturgie de la Communion conforme à la dernière Revision du Book of common Prayer according to the Use of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, et autorisée par l'évêque de New-York.

JOHN A.-F. MAYNARD
Recteur de l'Eglise du St-Esprit

ORDRE
Pour l'Administration de la Sainte Cène ou Communion

Lorsqu'on célébrera la Communion, la sainte table sera converte d'une belle nappe de lin blanc. Le peuple s'agenouillera pendant que le prêtre, debout devant la sainte table, dira l'oraison dominicale et la collecte qui suit. Toutefois, l'oraison dominicale pourra être omise, à la discrétion du prêtre.

Notre Père qui es aux cieux, Que ton nom soit sanctifié : Que ton règne vienne ; Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; Et ne nous induis pas en tentation ; Mais délivre-nous du mal. Amen.

Collecte. Dieu tout-puissant, qui vois tous les cœurs à découvert, qui connais tous nos désirs, et à qui nul secret n'est caché, purifie nos pensées par l'inspiration de ton Saint-Esprit, afin que nous puissions t'aimer parfaitement et célébrer dignement ton saint nom, par Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen.

Le ministre se tourne alors vers l'assemblée et lit clairement les dix commandements. Le peuple restant à genoux, demande après chaque commandement que Dieu lui tasse miséricorde pour ses transgressions passées et lui accorde sa grâce a l'avenir.

En lisant les dix commandements, le prêtre peut omettre les mots en petits caractères.

On peut omettre le décalogue, pourvu qu'il soit lu au moins un dimanche par mois. Chaque fois qu'il est omis, le ministre dira le sommaire de la Loi qui commence ainsi :

Ecoutez ce que dit notre Seigneur Jésus Christ.

Le Décalogue

Dieu prononça ces paroles, en disant ; Je suis l'Eternel ton Dieu ; tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

Seigneur, aie pitié de nous, et incline nos cœurs à garder ce commandement.

Tu ne feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, en bas sur la terre et dans les eaux plus bas que la terre, tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point car je suis l'Eternel ton Dieu, un Dieu jaloux qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

Seigneur, aie pitié de nous et incline nos cœurs à garder ce commandement.

Tu ne prendras point le nom de l'Eternel ton Dieu en vain,

car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

Seigneur, aie pitié de nous et incline nos cœurs à garder ce commandement.

Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier.

Tu travailleras six jours et tu feras toute ton œuvre ; mais le septième jour est le repos de l'Eternel, ton Dieu: Tu ne feras aucune œuvre, en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes ; car l'Eternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.

Seigneur, aie pitié de nous et incline nos cœurs à garder ce commandement.

Honore ton père et ta mère

afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Eternel, ton Dieu, te donne.

Seigneur, aie pitié de nous et incline nos cœurs à garder ce commandement.

Tu ne tueras point.

Seigneur, aie pitié de nous et incline nos cœurs à garder ce commandement.

Tu ne commettras point d'adultère.

Seigneur, aie pitié de nous et dispose nos cours à garder ce commandement.

Tu ne déroberas point.

Seigneur, aie pitié de nous et incline nos cœurs à garder ce commandement.

Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

Seigneur, aie pitié de nous et incline nos cours à garder ce commandement.

Tu ne convoiteras point

la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

Seigneur, aie pitié de nous, et grave, nous t'en supplions, tous ces commandements dans nos cours.

Le prêtre peut ajouter:

Ecoutez ce que dit notre Seigneur Jésus-Christ:

Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée ; c'est là le premier et le grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la Loi et les Prophètes.

Si l'on a omis le décalogue, on dira ici :

Seigneur, aie pitié de nous !
Christ, aie pitié de nous !
Seigneur, aie pitié de nous !

Alors, le prêtre peut dire :

Seigneur tout-puissant, Dieu éternel, daigne, nous t'en supplions, sanctifier et conduire nos pas et nos cœurs dans les sentiers de la loi et dans l'obéissance à tes commandements, afin que sous ta toute-puissante protection, nous soyons préservés de tout mal, dans nos corps et dans nos âmes, maintenant et à jamais ; par notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. *Amen*.

Le ministre dit alors :

Le Seigneur soit avec vous.
Répons. Et avec ton esprit.
Le ministre, Prions Dieu.

Le prêtre lit la collecte du jour. Immédiatement après la collecte, le ministre lit l'épître, disant : L'épître (ou la portion de l'écriture qui remplace l'épître) comme elle est écrite au chapitre... de... et commence au verset... *L'épître finie, il dit* : Ainsi finit l'épître.

Ici on peut chanter un cantique ou un hymne.

Ensuite, l'assemblée se lève et le ministre lit l'Evangile après avoir dit : Le Saint Evangile, comme il est écrit au chapitre... de... et commence au verset...

On dit alors ou on chante :
Gloire à toi, Seigneur !

Après l'Evangile on peut dire :
Louange à toi, ô Christ.

Puis on dit le symbole de Nicée ou le symbole des Apôtres ; mais le symbole peut être omis s'il a été dit auparavant dans la prière du matin ; toutefois le symbole de Nicée doit être dit à Noël, à Pâques, à l'Ascension, à la Pentecôte et à la Trinité.

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et des choses visibles et invisibles.

En un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non pas fait, il est consubstantiel au Père, et par lui toutes choses ont été faites. Pour nous hommes, et pour notre salut, il est descendu des cieux. Il a pris chair de la Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit, et il s'est fait homme. Il a été crucifié pour nous, il a souffert, sous Ponce-Pilate, et il a été enseveli ; et il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures. Il est monté au ciel, il est assis à la droite du Père. Il viendra de nouveau dans sa gloire, pour juger les vivants et les morts ; et son règne n'aura point de fin.

Je crois au Saint-Esprit, Dieu vivifiant qui procède du Père et du Fils, et est adoré et glorifié avec le Père et le Fils ; et a parlé par les Prophètes. Et je crois l'Eglise qui est une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un Baptême, pour la rémission des péchés. Et j'attends la Résurrection des morts et la Vie du siècle à venir. Amen.

Alors le ministre fera connaître quels sont les jours de tête ou de jeûne, qui doivent être observés la semaine suivante ; il annoncera, s'il y a lieu, la Sainte Cène, les promesses de mariage ainsi que tout ce qui doit être publié.

Ici ou immédiatement après le symbole, on pourra dire la Prière Invitatoire ou d'autres prières autorisées.

Puis, suivra le sermon, après lequel, s'il y a Sainte Cène, le ministre retournera à la table sainte et commencera l'offertoire, citant un ou plusieurs des passages suivants, selon qu'il jugera à propos.

Souvenez-vous des paroles du Seigneur Jésus qui a dit lui-même : « Il y a plus de bonheur à donner, qu'à recevoir ! » (*Actes 20, 35*).

Que votre lumière luise ici devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes ouvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. (*Mat. 5, 16*).

Ne vous amassez point des trésors sur la terre où les vers et la rouille détruisent et où les voleurs percent et dérobent, mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni les vers, ni la rouille ne détruisent et où les voleurs ne percent ni ne dérobent. (*Mat. 6, 19, 20*).

Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur! qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux-là seulement qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux. (*Mat. 7, 21*).

Celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. Que chacun donne comme il l'a décidé dans son cœur, non pas à regret ou par contrainte ; car Dieu aime celui qui donne gaiement. (*2 Cor. 9, 6, 7*).

Pendant que nous en avons l'occasion, faisons du bien à tous mais principalement à nos frères dans la foi. (*Gal. 6, 10*).

Dieu n'est pas injuste pour oublier votre travail, l'amour que vous avez montré pour son nom, principalement les services que vous avez rendus et que vous rendez encore aux saints. (*Héb. 6, 10*).

N'oubliez pas la bienveillance et la libéralité car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir. (*Héb. 13, 16*).

Si quelqu'un possède les biens de ce monde et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurera-t-il en lui ? (*1 Jean 3, 17*).

Fais l'aumône abondamment, suivant tes facultés. Si tu as peu de bien ne crains pas de donner suivant ce peu, car tu ramasseras un grand trésor pour le jour de la nécessité. (*Tob. 4, 8, 9*).

Le Roi leur répondra : En vérité, je vous le déclare, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me l'avez fait à moi-même. (*Mat. 25, 40*).

Comment invoqueront-ils Celui auquel ils n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en Celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui le leur prêche ? Et comment ira-t-on le leur prêcher, s'il n'y en a pas qui soient envoyés. (*Rom. 10, 14, 15*).

La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. (*Luc 10, 2*)

On ne se présentera pas devant l'Eternel les mains vides. Chacun donnera selon ses moyens, selon les bénédictions que l'Eternel son Dieu lui aura accordées. (*Deut. 16, 16-17*).

A toi, ô Eternel, la grandeur, la force et la magnificence, l'éternité et la splendeur, car tout ce qui est dans les cieux et sur la terre t'appartient. A toi, ô Eternel, la royauté, à toi la domination suprême sur toutes choses. (*1 Chron. 29, 11*).

Tout vient de toi, Ô Eternel: c'est de ta main que nous avons reçu ce que nous t'avons donné. (*1 Chron. 29, 14*).

Notez que ces paroles peuvent être employées au culte à toute occasion où l'on reçoit les offrandes des fidèles.

Pendant qu'on lit ces passages, les diacres, curateurs, ou autres personnes chargées de cette fonction recevront les aumônes pour les pauvres et les autres offrandes de l'assemblée dans un bassin convenable fourni par la paroisse ; ils les apporteront respectueusement au prêtre qui les présentera humblement et les placera sur la table sainte. Puis le prêtre mettra sur la table le pain et le vin. Quand on présente les aumônes et les oblations, le prêtre peut faire chanter un hymne ou un cantique dont les paroles sont conformes à l'Ecriture sainte ou à la liturgie.

Ici le prêtre peut demander aux fidèles présents d'intercéder en secret pour telle personne qui a demandé les prières de l'Eglise.

Alors le prêtre dit :

Prions Dieu pour toute l'Eglise du Christ.

Dieu tout-puissant et éternel, qui nous as commandé par ton saint apôtre de t'adresser des supplications et des prières avec actions de grâces pour tout le genre humain, daigne agréer dans ta miséricorde (les aumônes et) les offrandes que nous te présentons ainsi que les prières que nous offrons à ta majesté divine. Qu'il te plaise de pénétrer de plus en plus ton église universelle de l'esprit de vérité, d'union et de concorde. Fais que tous ceux qui reconnaissent ton Saint Nom, acceptent ensemble la vérité de ta sainte parole et qu'ils vivent unis par la charité.

Dispose les cœurs de tous les magistrats chrétiens de telle sorte que la justice soit administrée avec impartialité, le mal enrayé, le règne de la religion et de la vertu affermi.

Remplis de ta grâce, ô Père céleste, les évêques et les autres ministres ; qu'ils prêchent ta parole vivante par l'exemple non moins que par la parole ; et que dans l'administration de tes saints sacrements ils se montrent de dignes dispensateurs.

Répands tes bénédictions sur tout ton peuple ; donne à tous, mais particulièrement aux fidèles ici rassemblés, l'intelligence de ta parole et que, la recevant avec docilité et respect, ils te servent dans la justice et la sainteté tous les jours de leur vie.

Veuille aussi, ô Seigneur, consoler et secourir dans ta bonté tous ceux d'entre nous que l'affliction, la maladie, la misère ou tout autre genre d'infortune éprouvent ici-bas.

Enfin, bénissant ton saint nom pour tous tes serviteurs qui sont morts dans ta foi et dans ta crainte, nous te supplions de leur accorder de croître sans cesse dans ton amour et à ton service et de nous aider à suivre si bien leur exemple que nous ayons part avec eux au céleste héritage. Accorde-nous toutes ces grâces, ô Père, pour l'amour de notre unique avocat et médiateur, Jésus-Christ. *Amen*.

Le prêtre dit alors à ceux qui viennent recevoir la Sainte Cène :

Vous qui êtes touchés d'un véritable repentir de vos péchés, qui aimez sincèrement votre prochain, et qui êtes résolus de mener une vie nouvelle, en vous conformant aux commandements de Dieu, et en marchant, à l'avenir, dans ses saintes voies, approchez avec foi ; recevez ce saint Sacrement pour votre consolation ; et, pieusement a genouillés, faites cette humble confession :

Alors suivra la confession des péchés faite par le prêtre et tous ceux qui, humblement a genouillés, se proposent de participer à la sainte Cène.

Dieu tout-puissant, Père de notre Seigneur Jésus-Christ, Créateur de toutes choses, Juge de tous les hommes, nous reconnaissons et nous déplorons les nombreux péchés que nous avons commis envers ta divine majesté, soit par pensées, soit par paroles, soit par actions, provoquant ainsi contre nous ta plus juste indignation. Nous nous repentons sincèrement de toutes ces offenses ; le souvenir nous en afflige, autant le fardeau nous en écrase. Aie donc pitié de nous, à Père très-miséricordieux, aie pitié de nous. Pour l'amour de ton fils Jésus-Christ pardonne-nous tout ce passé ; et fais que toujours à l'avenir, nous nous appliquions à te servir et à te plaire par une vie toute nouvelle, à l'honneur et à la gloire de ton saint nom, par Jésus-Christ, notre Seigneur. *Amen*.

Alors le prêtre (*ou l'évêque s'il est présent*) *se tenant debout et tourné vers le peuple dit :*

Le Dieu tout-puissant, notre Père céleste, qui dans sa grande miséricorde a promis le pardon à tous ceux qui se convertissent à lui, avec un repentir sincère et une foi véritable, ait pitié de vous ; qu'il vous remette vos péchés et vous purifie ; qu'il vous maintienne et vous affermisse dans le bien ; et qu'il vous conduise à la vie éternelle ; par Jésus-Christ, notre Seigneur. *Amen*.

Puis le prêtre ajoute :

Ecoutez les consolantes paroles que Jésus-Christ notre Sauveur adresse à ceux qui se convertissent à lui en toute sincérité :

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. (*Mat. 11, 28*).

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. (*Jean, 3, 16*).

Ecoutez aussi ce que dit saint Paul :

C'est une parole certaine et digne d'être reçue avec une entière confiance, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs. (*1 Tim. 1, 15*).

Ecoutez encore ce que dit saint Jean :

Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le Juste ; c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés. (*1 Jean 2, 1, 2*).

Le prêtre continue :

Elevez vos cœurs.
Répons.—Nous les élevons vers le Seigneur.
Le prêtre.—Rendons grâces au Seigneur, notre Dieu.
Répons.—Cela est convenable et juste.

Le prêtre se tourne vers la sainte table et dit :

Il est vraiment convenable et juste, et le devoir nous incombe de te rendre grâces en tout temps et en tous lieux, Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel.

Ici suit la préface propre s'il y en a une. Sinon le prêtre dit ou chante :

C'est pourquoi avec les anges et les archanges et avec toute l'armée céleste, nous louons et exaltons ton nom glorieux, répétant à toujours :

Le prêtre et le peuple :

Saint, saint, saint est l'Eternel, Dieu des armées ; les cieux et la terre sont remplis de ta gloire. Gloire à toi, Dieu très haut. *Amen*.

Préfaces propres

Le jour de Noël et les sept jours suivants.

Par Jésus-Christ notre Seigneur, qui a manifesté sa gloire dans la réalité de notre chair mortelle, afin de nous faire sortir des ténèbres et de nous conduire à sa glorieuse lumière. C'est pourquoi avec les anges, etc.

Les jours de la Purification, de l'Annonciation et de la Transfiguration :

Puisque dans le mystère de la Parole faite chair, tu as jeté une nouvelle lumière en nos cœurs, et nous as révélé ta gloire sur la face de ton Fils Jésus-Christ, notre Seigneur. C'est pourquoi avec les anges, etc.

Le jour de Pâques et les sept jours suivants :

Mais surtout il nous incombe de te présenter nos louanges pour la résurrection glorieuse de ton Fils Jésus-Christ notre Seigneur ; car c'est lui le véritable Agneau Pascal qui a été offert pour nous et qui a ôté le péché du monde, qui par sa mort a détruit la mort et par sa résurrection nous a rendu la vie éternelle. C'est pourquoi avec les anges, etc.

Le jour de l'Ascension et les sept jours suivants :

Par ton Fils bien-aimé, Jésus-Christ, notre Seigneur, qui, après sa résurrection glorieuse, se fit voir à tous ses apôtres, et monta au ciel, en leur présence, pour nous y préparer une place ; afin que là où il est, nous puissions y monter aussi, et régner avec lui dans la gloire. C'est pourquoi avec les anges, etc.

Le jour de la Pentecôte et les sept jours suivants :

Par Jésus-Christ notre Seigneur, selon la fidèle promesse duquel le Saint-Esprit fut envoyé du ciel, dans ce temps, descendant sur les apôtres pour les conduire en toute vérité ; leur conférant une sainte hardiesse et un zèle ardent pour prêcher l'Evangile à toutes les nations ; grâce auquel nous avons été amenés des ténèbres et de l'erreur à la pure lumière et à la vraie connaissance de Toi et de ton Fils Jésus-Christ. C'est pourquoi avec les anges, etc.

Le jour de la Trinité (*seulement*) *:*

Qui es le seul Dieu, le seul Seigneur ; non pas une seule Personne, mais trois Personnes en une seule Essence. Car ce que nous croyons de la gloire du Père, nous le croyons aussi du Fils et du Saint-Esprit, sans aucune différence ou aucune inégalité. C'est pourquoi avec les anges, etc.

Ou bien

Pour la mort précieuse et les mérites de ton Fils Jésus-Christ, notre Seigneur, et pour l'envoi du Saint-Esprit, le Consolateur ; qui, avec toi, sont un dans ta Divinité éternelle. C'est pourquoi avec les anges, etc.

A la Toussaint et les sept jours suivants

Qui, avec la multitude de ses saints, nous entoure d'une si grande nuée de témoins, que nous réjouissant dans leur communion, nous puissions suivre avec patience la carrière qui est placée devant nous, et avec eux recevoir la couronne incorruptible de gloire. C'est pourquoi avec les anges et les archanges et avec toute l'armée céleste, nous louons et exaltons ton nom glorieux, répétant à toujours :

Le prêtre et le peuple :

Saint, saint, saint est l'Eternel, Dieu des armées ; les cieux et la terre sont remplis de ta gloire. Gloire à toi, Dieu très haut. Amen.

Quand le prêtre, se tenant debout devant la sainte table, a arrangé le pain et le vin en sorte qu'il puisse aisément et avec bienséance rompre le pain devant les fidèles et prendre la coupe devant les fidèles, il dira la prière de consécration comme il suit :

Gloire à toi, Dieu tout-puissant, notre Père céleste, pour avoir par un effet de ta tendre miséricorde, livré ton Fils unique Jésus-Christ à la mort de la croix, pour notre rédemption. Il s'est offert alors lui-même, et t'a présenté une oblation pure, un sacrifice parfait, une satisfaction suffisante pour les péchés du monde entier. Mais il a institué une commémoration perpétuelle de son sacrifice et de sa mort précieuse, et nous commande dans son saint évangile de la continuer jusqu'à son retour parmi nous. Car la nuit même dans laquelle il fut trahi (*a*), il prit du pain, et, après avoir rendu grâce (*b*), il le rompit, et le donna à ses disciples, disant : « Prenez, mangez (*c*) ; ceci est mon corps, qui est livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. » De même (*d*), il prit la coupe après le souper et, après avoir rendu grâce, il la leur donna, en disant : « Buvez-en tous, car (*e*) ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu

pour vous et pour la multitude en rémission des péchés. Toutes les fois que vous en boirez, faites ceci en mémoire de moi. »

(*a*) Ici le prêtre prend la patène entre ses mains.
(*b*) Ici il rompit le pain.
(*c*) Ici il pose la main sur tout le pain.
(*d*) Ici il prend la coupe entre ses mains.
(*e*) Ici il pose la main sur tous les vaisseaux ou il y a du vin à consacrer.

Oblation.

C'est pourquoi, à Seigneur et Père céleste, suivant l'institution de ton cher et bien-aimé Fils, notre Sauveur Jésus-Christ, nous, tes humbles serviteurs, célébrons et faisons ici, devant ta Divine Majesté, avec ces saints dons que nous avons reçus de toi, et que nous t'offrons maintenant, la commémoration que ton Fils nous a commandé de faire, conservant le souvenir de sa sainte passion et de sa mort précieuse, de sa triomphante résurrection et de sa glorieuse ascension ; t'offrant nos très sincères remerciements pour les biens innombrables qu'ils nous ont procurés.

Invocation.

Nous te supplions, ô Père miséricordieux, de nous écouter favorablement ; daigne dans ta toute-puissante bonté, bénir et sanctifier, par ta Parole et ton Saint-Esprit, ce pain et ce vin, dons de ta création, afin que, les recevant, suivant la sainte institution de Jésus-Christ, ton Fils, notre Sauveur, en commémoration de sa mort et de sa passion, nous soyons faits participants de son corps et de son sang très précieux.

Nous prions aussi instamment ta bonté paternelle d'agréer miséricordieusement ce sacrifice de louanges et d'actions de grâces que nous te présentons ; veuille nous accorder, ainsi qu'à toute ton Eglise, par les mérites et la mort de ton Fils Jésus-Christ, et par la foi en son sang, la rémission de nos péchés, et tous les autres avantages de sa passion. Et maintenant, à Seigneur, nous t'offrons et te présentons nos corps, nos âmes, et nos personnes en sacrifice vivant, saint et raisonnable ; te suppliant humblement que nous, et tous ceux qui participeront à cette sainte Communion, puissions dignement recevoir le corps et le sang très précieux de ton Fils Jésus-Christ, être remplis de ta grâce et de ta bénédiction céleste, et ne faire qu'un seul corps avec lui, afin

qu'il demeure en nous, et que nous demeurions en lui. Et bien que nous soyons indignes, à cause de la multitude de nos péchés, de t'offrir aucun sacrifice, néanmoins, n'ayant point égard à nos mérites nous te conjurons d'agréer ce culte que nous te devons ; et de nous pardonner nos offenses, par Jésus-Christ, notre Seigneur ; par qui, et avec qui, dans l'unité du Saint-Esprit, te soient rendus, ô Père tout-puissant, tout honneur et toute gloire, aux siècles des siècles. *Amen*.

Et maintenant nous osons dire comme notre Sauveur Jésus-Christ nous l'a enseigné :

Notre Père qui es aux cieux ; Que ton nom soit sanctifié ; Que ton règne vienne ; que ta volonté soit faite sur la terre, comme au ciel ! Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; Et ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal, Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, aux siècles des siècles. *Amen.*

Alors le prêtre s'agenouillant à la table du Seigneur dit la prière suivante au nom de tous ceux qui participeront à la Sainte Cène :

Si nous osons nous présenter à ta table ô miséricordieux Seigneur, c'est que nous nous confions, non dans notre propre justice, mais dans la multitude et dans la grandeur de tes compassions. Nous ne sommes pas dignes de ramasser les miettes qui tombent de ta table. Mais toi, tu es le même Seigneur dont le propre est de pardonner toujours ; accorde-nous donc, ô Dieu clément, de manger la chair de ton fils bien-aimé Jésus-Christ et de boire son sang, de telle manière que nos corps soient purifiés du péché par son corps, nos âmes lavées par son sang précieux, et qu'à jamais nous demeurions, nous en lui, et lui en nous. *Amen*.

Ici on peut chanter un cantique.

Le prêtre recevra le premier la Communion sous les deux espèces, puis il la donnera aux évêques, aux prêtres et aux diacres, s'il y en a de présents, de la même manière ; et, ensuite, aussi au peuple en ordre, la leur remettant dans la main, chacun étant humblement à genoux. Une invitation sera faite à ceux qui sont présents. En donnant le pain, il dira :

Le corps de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a été livré pour toi, garde ton corps et ton âme jusqu'à la vie éternelle : Prends et mange ceci en mémoire de ce que le Christ est mort pour toi, fais-en la nourriture de ton cœur par la foi, avec actions de grâces.

Et le ministre qui donne la coupe dira :

Le sang de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a été répandu pour toi, garde ton corps et ton âme jusqu'à la vie éternelle. Bois ceci en mémoire de ce que le sang du Christ a été répandu pour toi et rends-en grâces.

Si le pain et le vin consacrés sont consommés en entier avant que tous aient communié, le prêtre doit en consacrer davantage, de la manière ci-devant prescrite, commençant par ces mots : Toute gloire soit à toi, *et finissant par ces mots :* Participants de son Corps et de son Sang précieux.

Quand tous auront communié, le ministre retournera à la table du Seigneur, et y posera respectueusement ce qui restera des éléments consacrés, les couvrant d'une belle nappe de lin blanc.

Alors le prêtre dira :

Prions Dieu.

Dieu tout-puissant et éternel, nous te rendons grâces du fond de nos cœurs, nous qui avons dûment participé à ces divins mystères, de nous avoir nourris de cette nourriture spirituelle du corps et du sang très précieux de ton Fils, notre Sauveur Jésus-Christ ; nous te remercions également de nous avoir assurés par là de ta faveur et de ta grâce ; de nous avoir incorporés comme de véritables membres au corps mystique de ton Fils, en la bienheureuse société de tous les fidèles ; et enfin de nous avoir constitués en espérance, héritiers de ton royaume éternel, par les mérites de la passion et de la précieuse mort de ton fils bien-aimé. Veuille, nous t'en supplions, ô Père céleste, nous assister tellement par ta grâce, que nous persévérions dans ta sainte communion et que nous marchions fidèlement dans la voie de bonnes œuvres que tu nous as préparée. Nous te le demandons par Jésus-Christ, notre Seigneur à qui, comme

à toi et au Saint-Esprit, soient tout honneur et toute gloire aux siècles des siècles. *Amen*.

Alors est dit, tous étant debout, le Gloria in excelsis, ou un cantique approprié.

Gloire à Dieu dans les cieux, paix sur la terre, bienveillance aux hommes. Nous te Jouons, nous t'adorons, nous te glorifions, nous te rendons grâces, à cause de ta grande gloire, ô Seigneur Dieu, Roi des cieux, Dieu Père tout-puissant.

O Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ ; Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père, toi qui ôtes les péchés du monde, aie pitié de nous. Toi qui ôtes les péchés du monde, reçois notre prière. Toi qui es assis à la droite du Père, aie pitié de nous.

Car, toi seul, tu es saint ; toi seul, tu es Seigneur, toi seul, tu es très-haut, d Christ, avec le Saint-Esprit, dans la gloire de Dieu le Père. *Amen*.

Alors les fidèles, étant a genouillés, le prêtre (*ou l'évêque s'il est présent*) *congédie l'assemblée avec cette bénédiction :*

Que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence, garde vos cœurs et vos esprits dans la connaissance et dans l'amour de Dieu et de son Fils Jésus-Christ, notre Seigneur ; et que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, soit sur vous et y demeure à jamais. *Amen*.

En l'absence d'un prêtre, il est permis à un diacre de lire ce qui doit être dit à la Cène, jusqu'à la fin de l'Evangile.

Les dimanches et autres jours fériés, il est permis, même s'il n'y a ni sermon, ni communion, de lire ce qui doit être dit à la Cène jusqu'à la fin de l'Evangile, concluant par la bénédiction.

Si, après la communion, il reste du pain et du vin consacrés, on ne les emportera point hors de l'église ; mais le ministre et les autres communiants les mangeront et les boiront respectueusement, aussitôt après la bénédiction.

Si parmi ceux qui se proposent de participer à la sainte Communion quelqu'un était connu pour mener mauvaise vie, ou avoir par paroles ou par actions fait tort à son prochain, de sorte que l'église en soit scandalisée, le ministre en ayant connaissance, l'avertira de ne pas présumer d'approcher de la table du

Seigneur qu'il n'ait auparavant déclaré ouvertement qu'il est touché d'un vrai repentir et a renoncé à son mauvais train de vie ; de sorte que l'église qu'il avait scandalisée soit persuadée qu'il se repent, et a fait réparation à ceux qu'il avait offensés ; ou du moins il devra déclarer qu'il est fermement résolu de le faire, sitôt qu'il sera en son pouvoir.

Le ministre en usera de même envers ceux entre lesquels il remarquera de l'initie et de la rancune, ne les admettant point à la table du Seigneur avant qu'ils ne se soient réconciliés. Que si l'une des parties pardonne de bon cœur le fort qui lui a été fait et répare ses propres fautes, tandis que l'autre, rejetant ces témoignages de réconciliation, persiste dans son animosité, le ministre admettra à la Communion celui qui se repent, mais non pas l'autre. Mais le ministre qui aura défendu à quelqu'un d'approcher de la sainte table pour les raisons qui sont ici spécifiées, sera obligé d'en informer l'Ordinaire dans la quinzaine.

EXHORTATIONS

Au moment de la célébration de la sainte Cène, le prêtre pourra faire l'exhortation qui suit. Observer qu'on devra la faire le premier dimanche de l'Avent, le premier dimanche de Carême et le dimanche de la Trinité,

Bien aimés dans le Seigneur, vous qui vous proposez de participer à la communion du corps et du sang de notre Sauveur Jésus-Christ, veuillez considérer comment saint Paul exhorte chacun de nous à s'éprouver soigneusement avant de manger de ce pain, et de boire de cette coupe ; car, comme l'avantage qui nous en revient est grand si nous recevons ce saint Sacrement avec une foi vive et un cœur vraiment contrit, grand aussi est le danger, si nous le recevons indignement.

C'est pourquoi, mes frères, jugez-vous vous-mêmes, afin que vous ne soyez point jugés par le Seigneur ; repentez-vous sincèrement de vos péchés passés ; ayez une ferme et vive foi en Christ, notre Sauveur ; amendez-vous, et soyez animés d'une vraie charité envers tous les hommes ; alors vous participerez dignement à ces saints mystères. Vous devez surtout rendre, du fond de votre cœur, de très humbles actions de grâces à Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, pour la rédemption du monde par la passion et la mort du Christ, notre Sauveur, Dieu et homme, qui, afin de nous faire enfants de Dieu et de nous élever à la vie éternelle, s'est abaissé jusqu'à la mort de la croix pour nous, misérables pécheurs, alors que nous languissions dans les ténèbres et dans

l'ombre de la mort. Et pour que nous nous souvenions continuellement de l'amour infini de notre Maître et unique Sauveur, Jésus-Christ, mourant ainsi pour nous et des avantages innombrables qu'il nous a acquis par l'effusion de son sang précieux, il a institué et ordonné ces saints mystères, comme gages de son amour, et en souvenir perpétuel de sa mort, à notre grande et éternelle consolation. A lui donc, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, rendons comme il convient de continuelles actions de grâces, nous soumettant entièrement à sa sainte volonté et à son bon plaisir, et nous efforçant de le servir dans la justice et la sainteté, tous les jours de notre vie. Amen.

Quand le ministre annonce la célébration de la sainte Cène, ce qu'il doit faire le dimanche ou le jour férié précédent, il lit l'exhortation suivante en fout ou partie, à son gré.

Mes très chers frères, je me propose, avec la grâce de Dieu, d'administrer ..... prochain, à tous ceux qui auront les dispositions nécessaires de piété et de dévotion, le salutaire Sacrement du Corps et du Sang de Jésus-Christ, qu'ils doivent recevoir en mémoire de sa croix et de sa passion, dont le mérite seul nous obtient la rémission de nos péchés, et la possession du royaume des cieux. C'est pourquoi nous devons humblement, et du fond de notre cœur, rendre grâces à Dieu tout-puissant, notre Père céleste, de ce qu'il a donné son Fils unique, notre Sauveur, non seulement afin qu'il mourût pour nous, mais encore afin qu'il nous fut un aliment et une nourriture spirituelle dans ce saint Sacrement. Et c'est une institution si divine et si salutaire pour ceux qui y participent dignement, et si dangereuse pour ceux qui y participent indignement, qu'il est de mon devoir de vous exhorter auparavant à bien considérer la dignité de ce saint ministère, et le grand danger qu'il y a d'y participer indignement ; et, par conséquent, à sonder et à examiner votre conscience, non pas légèrement, comme font ceux qui dissimulent avec Dieu, mais de manière que vous veniez à ce festin céleste en toute sainteté et pureté, et avec l'habit nuptial que Dieu prescrit dans les Saintes Ecritures, et que vous y soyez admis comme dignes de communier à cette Sainte Table.

Pour cela, il faut premièrement examiner votre vie et votre conduite par la règle des commandements de Dieu, et à chaque offense que vous découvrirez avoir commise en pensée, en parole ou en action, déplorer votre péché, et en faire votre confession à Dieu, avec une ferme résolution de vous corriger à l'avenir. Si vous apercevez que non seulement vous avez offensé Dieu, mais

encore votre prochain, vous vous réconcilierez avec vos frères, vous serez prêts à faire réparation, autant qu'il sera en votre pouvoir, pour toutes les injures et pour tout le tort que vous aurez faits à autrui : Vous serez pareillement disposés à pardonner à ceux qui vous ont offensés, comme vous désirez d'obtenir de Dieu le pardon de vos offenses ; car, sans cela, la participation à la Sainte Cène ne ferait qu'aggraver votre condamnation. C'est pourquoi, si quelqu'un de vous est coupable de blasphémer le nom de Dieu, de contrarier ou de décrier sa parole ; si vous êtes coupables d'adultère, de malice, d'envie, ou de quelque autre grand crime, repentez-vous de vos péchés, ou n'approchez point la Sainte Table du Seigneur.

Et puisque personne ne doit s'approcher de la Sainte Cène sans une pleine confiance en la miséricorde de Dieu, et une conscience tranquille ; s'il y a quelqu'un parmi vous qui ne puisse ainsi calmer sa conscience, et qui se sente avoir besoin de plus de consolation ou de conseil, qu'il s'adresse à moi, ou à quelque autre ministre de la Parole de Dieu ; afin que, lui faisant part de ses inquiétudes, il reçoive, par le ministère de la Parole de Dieu, des conseils et des avis spirituels, qui puissent apaiser sa conscience et le délivrer de toutes sortes de doutes et de scrupules.

Ou s'il voyait les fidèles négliger de venir à la Sainte Cène, au lieu de l'exhortation précédente, il ferait celle-ci :

Mes très chers frères, …… prochain, je me propose, avec la grâce de Dieu, de célébrer la Sainte Cène de Seigneur, à laquelle je vous convie, au nom de Dieu, vous tous qui êtes ici présents ; et je vous supplie, pour l'amour du Seigneur Jésus-Christ, de ne pas refuser d'y venir, puisque vous y êtes si tendrement conviés par Dieu lui-même. Vous savez combien il est offensant pour un homme qui a préparé un festin et couvert sa table de mets les plus exquis, en sorte qu'il n'y manque plus que les convives, de voir que, sans aucune excuse, ils refusent d'y venir. Qui d'entre vous, en pareil cas, ne serait pas indigné, et ne se croirait pas méprisé et insulté ? Gardez-vous donc, mes très chers frères en Jésus-Christ, gardez-vous bien, en vous abstenant de ce repas spirituel, d'attirer sur vous l'indignation de Dieu. Il est bien aisé de dire : Je ne veux pas communier, parce que les affaires du monde m'en empêchent ; mais il n'est pas si aisé de faire agréer à Dieu ces sortes d'excuses. Si quelqu'un dit : Je suis un grand pécheur, j'ai peur d'approcher de la Sainte Table, que ne vous repentez-vous donc, que ne ne changez-vous de vie ? N'avez-vous pas honte,

quand votre Dieu vous appelle, de dire que vous ne voulez point aller à lui ? Et quand vous devriez retourner à Dieu, est-ce une excuse suffisante que de dire que vous n'êtes pas encore prêts ? Considérez sérieusement en vous-mêmes de quel poids ces vaines excuses pourront être devant Dieu. Ceux qui refusèrent de se trouver au festin dont il est parlé dans l'Evangile, l'un parce qu'il avait acheté une métairie, l'autre parce qu'il voulait faire l'essai de ses bœufs, et un troisième parce qu'il venait de se marier, au lieu d'être excusés, furent déclarés indignes du festin céleste. C'est pourquoi, en ma qualité de pasteur, je vous presse, au nom de Dieu ; je vous appelle de la part de Jésus-Christ ; je vous exhorte, si votre salut vous est cher, à venir participer à cette sainte Communion. Car, puisque le Fils de Dieu a bien voulu sacrifier sa vie sur la croix pour votre salut, il est de votre devoir de commémorer le sacrifice de sa mort, en participant à son Sacrement, ainsi qu'il l'a commandé lui-même. Jugez quelle injure vous feriez à votre Dieu en refusant de lui obéir ; quels jugements un tel mépris attirerait sur vos têtes si vous vous absteniez volontairement de la table du Seigneur, et si vous vous sépariez de vos frères, qui viennent participer à cette céleste nourriture. Si vous considérez sérieusement toutes ces choses, vos âmes, avec la grâce de Dieu, adopteront des sentiments plus chrétiens, et nous ne cesserons, dans l'espérance d'obtenir cet heureux changement d'offrir, en votre faveur, nos prières au Dieu tout-puissant, notre Père céleste.

This French translation of the Order for Holy Communion from the 1928 U.S. Book of Common Prayer is the work of John Albert Maynard (1884-1962), rector of the Église Française du Saint-Esprit from 1925 to 1956. Saint-Esprit was founded in 1628 for French-language Protestant worship in New Amsterdam. The text was transcribed in 2023 by Richard Mammana from a copy at the General Theological Seminary in New York. It is not included in the comprehensive *Bibliography of the Book of Common Prayer 1549-1999*, by David Griffiths (London: The British Library, 2002).